

Poste	Professeur des écoles (premier degré)
Disponibilité	Vacant
Quotité	Temps plein
Recruteur	EGD de Tananarive
Lieu d'exercice	Une des quatre écoles primaires françaises de Tananarive
Prise de fonction	1 ^{er} septembre 2018

DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

L'Établissement en Gestion Directe (EGD) de Tananarive dépend de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) sous la tutelle du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Il est homologué par le ministère de l'éducation nationale français. Il se compose du lycée français (de la 6^{ème} à la terminale) et de quatre écoles primaires situées sur des sites différents.

PROFIL RECHERCHE

- Le candidat doit être titulaire au moins d'un niveau L3 (équivalent licence) délivré par une université française ou d'un diplôme de niveau équivalent d'un pays tiers certifié par un organisme agréé.
- Le candidat doit avoir une parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Le candidat doit maîtriser les contenus disciplinaires à enseigner.
- Le candidat doit être capable de s'intégrer et de collaborer au sein d'une équipe.
- Le candidat doit être capable d'inscrire sa pratique dans le projet d'école.
- Le candidat doit être capable de planifier ses apprentissages en construisant des parcours cohérents.
- Le candidat doit être capable de prendre en compte la diversité des élèves et de développer des scénarios différenciés.
- Le candidat doit avoir une solide connaissance du système éducatif français.
- Le candidat doit accepter d'être accompagné et/ou formé par ses pairs.
- Une maîtrise de l'outil informatique et notamment les logiciels de bureautique, les outils de travail collaboratif en ligne (type Google suite) et d'un espace numérique de travail (type Beneylu School), sera appréciée.
- Une expérience de l'enseignement dans le premier degré (maternelle à CM2) est fortement conseillée.

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Étude et classement des dossiers par la direction de l'EGD avec l'expertise d'enseignants des matières ou niveaux concernés et l'avis des représentants des syndicats.
- Organisation possible d'entretiens en présentiel ou par visioconférence.
- Une réponse positive ou négative sera envoyée par mail à chaque candidat.
- Le candidat retenu sera recruté en contrat local, selon le code du travail malgache, à partir du 1^{er} septembre 2018 (les informations se rapportant à la rémunération seront communiquées aux intéressés sur demande).
- Le candidat retenu devra obtenir, par ses propres moyens, un visa de travail pour que son recrutement soit effectif.

CONSTITUTION ET TRANSMISSION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter dans l'ordre : un CV, une lettre de motivation, la copie des diplômes ou certifications puis toutes pièces justificatives des expériences d'enseignement.

Il devra être transmis sous la forme d'un **unique fichier au format PDF** à Sandrine ROSSIGNOL, chargée de la gestion des ressources humaines (sandrine.rossignol@egd.mg) avec copie à Florent GAYET, proviseur adjoint (proviseuradjoint1.tananarive.lft@aeft.fr). Un accusé confirmera la réception du dossier. **TOUT DOSSIER NON CONFORME SERA REFUSÉ.**

DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER

LUNDI 19 FÉVRIER 2018 A 12H00 (HEURE DE TANANARIVE UTC+3)